Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 26.04.2019
Numéro de publication: HR02-1004618268
Canton: VD

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation LAGOSTA SA, Saint-Prex

LAGOSTA SA
Jusqu'ici
LAGOSTA Sàrl

Chemin du Petit Vignoble 5
1162 St-Prex
IDE: CHE485341316
Forme juridique: Société anonyme
Jusqu'ici: Société à responsabilité limitée (SARL)
Siège: Saint-Prex
Jusqu'ici
la société a pour but la recherche et le développement dans le domaine de l'aquaculture (pour but complet cf. statuts).

LAGOSTA Sàrl, à Saint-Prex, CHE-485.341.316 (FOSC du 17.01.2014, p. 0/1292671). Augmentation du capital social par compensation de créances de CHF 2'472'133.20; en contrepartie, il est remis 792 parts de CHF 100. Nouveau capital social: CHF 129'200, divisé en 1'292 parts sociales de CHF 100. Maier Christophe a désormais 467 parts de CHF 100. Nouveaux associés: Bölsterli Michèle, de Genève, à Meyrin, avec 72 parts de CHF 100, Steffen Thomas, de Genève, à Chêne-Bougeries, avec 11 parts de CHF 100, PYG SA (CHE-391.572.792), à Genève, avec 59 parts de CHF 100, Maier Heinz, d'Allemagne, à Veyrier, avec 36 parts de CHF 100, Evard Steeve, de Val-de-Ruz, à Yverdon-les-Bains, avec 18 parts de CHF 100, Vanoli Roberto, de Neuchâtel, à Milvignes, avec 6 parts de CHF 100, Maier Francine, de Kandersteg, à Veyrier, avec 19 parts de CHF 100, von Wild Daniel, d'Allemagne, à Beauzelle (France), avec 28 parts de CHF 100, et FARM PROJET FOOD FUND LIMITED (176075 B), à Nassau (Bahamas), avec 526 parts de CHF 100. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 29 mars 2019 et bilan au 29 mars 2019, présentant des actifs de CHF 811'675.27 et des passifs envers les tiers de CHF 12'777.85, soit un actif net de CHF 798'897.42, contre attribution aux associés de 129'200 actions de CHF 1. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Statuts modifiés le 29 mars 2019. Nouvelle raison de commerce: LAGOSTA SA. Nouveau but: la société a pour but toutes activités en matière de recherche, de développement, de fabrication, de promotion et de commercialisation de produits et procédés dans le domaine de l'aquaculture et de la biotechnologie, la prestation de services, ainsi que la mise en place et le suivi de programmes de conservation (pour but complet cf. statuts). Capital-actions entièrement libéré: CHF 129'200, divisé en 129'200 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est radiée. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 29 mars 2019. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 29 mars 2019. Pour les détails, voir les statuts. Communications aux actionnaires: par écrit (courrier recommandé ou courrier simple) ou par voie électronique (fax ou email). Bölsterli Michèle, Steffen Thomas, PYG SA (CHE-391.572.792), Maier Heinz, Evard Steeve, Vanoli Roberto, Maier Francine, von Wild Daniel et FARM PROJET FOOD FUND LIMITED (176075 B) ne sont plus associés. Maier Christophe, qui n'est plus associé-gérant, est nommé administrateur président. Ferraz Sébastien, qui maintenant domicilié à La Colle-sur-Loup (France) et n'est plus associé, est nommé administrateur avec signature collective à deux. Nouvel administrateur avec signature collective à deux: Girardet Bernard Frédéric, de Versoix, à Presinge. Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: Fiduconsult Lausanne SA (CHE-105.765.688), à Lausanne.

Précédente publication dans la FOSC:
Date de la publication dans la FOSC : 17.01.2014
La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.
Publication selon les art. 9 et 35 ORC.
Registre journalier no 7451 du 23.04.2019
Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud